ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION
DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE.

1.er Vendémiaire An douze.



AU PUY,

De l'Imprimerie J. B. La Combe, Imprimeur de la Préfecture de la Haute-Loire. — An XII.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION
DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE.

Du 1.er Vendémiaire, an XII.

LA loi du 3 nivôse an 8, avait consacré par une fête solennelle, le jour commémoratif de la fondation de la République.

Les souvenirs glorieux et récens qui se rattachaient à ce douzième anniversaire, ajoutaient un nouvel intérêt au retour de cette fête.

Un heureux accord de circonstances, de pouvoirs et de zèle, y avait marié la prestation publique du serment des Braves du département, destinés à faire partie de la légion d'honneur.

Dès l'aube du jour du premier vendémiaire, des salves répétées d'artillerie saluent la nouvelle année ; la générale bat, la garnison prend les armes ; les campagnes accourent, tous les Citoyens s'empressent de prendre part à la solennité.

A dix heures, la force armée et tous les fonctionnaires civils et militaires en grande tenue, sont réunis à la Préfecture.

Un détachement de gendarmerie, ouvre la marche d'un cortège nombreux et brillant, qui, aux sons d'une musique militaire, se rend au palais de justice, où il est reçu par les tribunaux réunis.

Des symphonies de la plus belle exécution, ouvrent cette première séance. Le Commissaire du Gouvernement près le tribunal criminel, le Président de ce tribunal, le Commandant du département, sont entendus avec le plus vif intérêt. La prestation du serment des Braves légionnaires, est reçue au milieu des acclamations générales, en l'honneur du Gouvernement et de son auguste Chef. Le cortège se forme de

nouveau dans le plus bel ordre, pour se rendre dans la salle des exercices littéraires de l'école centrale, destinée aux grandes réunions publiques.

Les talens et le goût avaient présidé à la décoration de cette salle. Des trophées militaires, des guirlandes de fleurs et de chêne, des faisceaux de laurier et de mirthe, des colonnes triomphales présentent les divers attributs de la République, et soutiennent le buste de son Héros. Diverses inscriptions y rappellent les faits les plus glorieux du Gouvernement consulaire.

Une assemblée nombreuse et brillante était déjà réunie. Les fonctionnaires se rangent sur un vaste amphithéâtre, disposé sous un dôme de verdure; des places d'honneur, au milieu d'eux, sont reservées aux braves Légionnaires. Une symphonie à grand caractère, exécutée par les artistes lyriques, ouvre la séance : on chante, et le Chœur répète ce beau morceau du *Major Palmer* :

A LA GLOIRE TOUJOURS FIDÈLE,
Le Français brave le trépas.

Amis, une palme nouvelle
Vous attend au sein des combats.
Soumis à la voix qui vous guide,
Braves amis, armez vos bras;
C'est à votre ardeur intrépide
A fixer le sort des États.
Que l'ennemi, par sa défaite,
Apprenne à vous connaître enfin,
Et que de l'Europe inquiète,
La France fixe le destin.
La France fixe le destin.

(*On répète en chœur :*)

A la Gloire toujours fidèle, etc.

Des acclamations répétées accueillent ce chant patriotique, et témoignent aux artistes le plaisir et l'intérêt qu'inspirent leurs talens et leur présence.

Le Préfet prend la parole, et dans un discours souvent interrompu par les applaudissemens les plus vifs, il parcourt rapidement les grands événemens politiques qui ont précédé le Consulat de Bonaparte, et en esquisse à grands traits, les causes, la marche, les résultats. Il fait voir, l'*envoyé particulier de la Providence*, dans l'homme extraordinaire, devenu le chef du Gouvernement Français, et rap-

pelle avec le plus riche détail, tous les bienfaits de ce Gouvernement, et les droits qu'il a acquis à notre amour et à notre reconnaissance. Il offre des palmes triomphales aux Braves du département qui ont mérité de faire partie de la légion d'honneur; et retraçant, dans un tableau rapide, les grandes actions de nos armées, la gloire de leurs chefs, la paix glorieuse qu'elles avaient conquise; cette paix rompue par la perfidie d'une nation jalouse. Le mouvement généreux qui, d'un bout de la France à l'autre, organise une légitime défense, et prépare une attaque terrible, la garantie du succès que donnent la présence du premier Consul et l'attachement de tous les Français à sa personne : il pénètre toute l'assemblée de ce sublime sentiment d'honneur national, d'amour de la patrie, de dévouement à son Héros, dont il est si profondement pénétré lui-même. (N.° 1.er)

La musique y mêle ses accords et ses charmes : on chante, et le Chœur répète ce serment solennel :

Nous braverons pour lui les plus sanglans hasards :

Qu'il guide nos braves cohortes, (*bis.*)
Londres nous ouvrira ses portes,
Ou le dernier de nous, mourra sous ses remparts.

Volons, la Gloire nous appèle,
L'Anglais va tomber sous nos coups.
Pour un peuple, à l'honneur fidèle,
La Gloire est le bien le plus doux.

La lecture de l'Ode nationale de *Lebrun* (N.° 2.), augmente encore les sentimens d'indignation et de vengeance contre un orgueilleux et perfide ennemi.

La séance est levée au milieu des acclamations générales, et au chant de cette strophe :

Allons, sans tarder davantage, (*bis.*)
Du plus grand des ennemis
Volons délivrer ce pays.
Il suffit pour vaincre sa rage,
Aujourd'hui de notre courage, (*bis.*)
Que l'Angleterre soit le prix
Volons, sans tarder, délivrer ce pays.

Les exercices publics *du Tir de l'Oiseau*, *de l'Escrime*, *du Mat de Cocagne* et autres jeux, réunissent dans la soirée un peuple immense. Des fusils, des pistolets, des sabres de la fabrique de Saint-Etienne, tous

de la plus grande beauté, sont les prix des vainqueurs. Le Préfet les décerne solennellement en présence de toutes les autorités et du peuple.

Le soir, on répète au théâtre les chants de gloire exécutés le matin pendant la cérémonie, et les applaudissemens les plus vifs les accueillent encore.

Des places d'honneur avaient été reservées aux braves Légionnaires et aux vainqueurs des jeux.

Une illumination générale termine cette intéressante journée.

[N.° 1.]

DISCOURS DU PRÉFET.

CITOYENS,

En se reportant par la pensée au berceau de la République française, en se rappelant la déclaration qui fut faite au début de la convention nationale, d'une institution aussi singulière, après quatorze siècles d'une monarchie héréditaire, on conçoit aisément qu'on pouvait alors sans pusillanimité s'en allarmer. Les premiers dévéloppemens de ce faible enfant devaient laisser des doutes pénibles sur ses futures destinées. Comment soupçonner, en effet, dans ces premiers germes, dans ces essais informes, le type d'un Gouvernement régulier, d'un colosse politique devenu si rassurant par sa masse et ses belles proportions pour les peuples placés sous sa protection, et nullement effrayant pour les puissances qui ne regardent pas comme une chimère l'équilibre de l'Europe; qui professent des principes libéraux, et qui par

leur situation doivent désirer que les nations continentales participent au bénéfice du commerce, suivant la diversité des productions de leur sol et de leur industrie.

Si l'origine et la première adolescence de notre République, peuvent expliquer les défiances et faire excuser les craintes d'une partie de la nation, il est bien difficile d'attribuer dans ces commencemens, l'enthousiasme d'une autre partie, à la justesse de ses apperçus, et à une prévoyance peu commune. Il n'était certainement pas donné à l'humaine nature d'assigner des résultats satisfaisans à des maximes arbitraires, à une conduite violente, à des agitations révolutionnaires, à des scènes de fureur et de désolation. Qui pouvait soupçonner, en effet, qu'une République déifiée sous des formes, tantôt grotesques, et tantôt menaçantes; qu'une Bellone armée de faux, entourée de tables de proscription, pourrait être transformée en une Minerve bienfaisante? Non, Citoyens, il faut oser le penser et le dire: le cours ordinaire des événemens naturels ne saurait opérer des changemens aussi prodigieux et aussi salutaires. Dieu seul avait pu les disposer dans les décrets de son admirable providence: c'est ainsi que les plus noirs orages préparent le calme et la sérénité des plus beaux jours; c'est ainsi que la fécondation

de la nature jaillit en traits de feu du sein des plus horribles tempêtes, de l'embrasement et du choc épouvantable des tonnerres.

Les tempêtes politiques produites par l'effervescence et par l'explosion des passions humaines, si elles ne sont pas aussi fréquentes que les chocs électriques, et la détonnation des gaz inflammables, sont bien autrement effrayantes par leur durée, et souvent funestes par leurs résultats. Peut-être sont elles également disposées dans l'immensité des siècles, pour signaler les malheurs des peuples, et punir effroyablement les fautes des gouvernans. Tout est coordonné avec une sagessse infinie dans les chefs-d'œuvre de la création; tout dérive des lois immuables, tout se rattache à un ordre éternel. En tout temps, en tous lieux l'indolence, la faiblesse, l'oisiveté deshonorent les particuliers, dégradent les familles, et font évanouir les fortunes les plus considérables; de même parmi les Princes, l'abatardissement de leur race, l'abaissement de leur dynastie sont les résultats progressifs, mais infaillibles de l'incurie, de l'imprévoyance, de la molesse : de même enfin parmi les nations, les exagérations d'opinions allument toutes les ambitions, font naître et entretiennent tous les désordres, amènent les bouleversemens et la chûte des États.

Les monumens de notre histoire offrent les preuves les plus frappantes de cette grande et importante vérité : n'est-ce pas la l'apathie et la fainéantise des *Mérovingiens* qui avait laissé morceler et dégrader la France au point de la rendre méconnaissable ? N'est-ce pas elle qui accrût la puissance des maires du Palais ? n'est - ce pas elle qui fit désirer de voir succéder un pouvoir repressif et protecteur à un pouvoir dégénéré, qui ne pouvait plus comprimer les désordres intérieurs, ni préserver la France de l'invasion des Sarrasins ? *Pepin*, *Charles - Martel*, *Charlemagne*, furent alors les libérateurs de leur pays, et méritèrent de commander la Nation qu'ils avaient sauvée du joug des étrangers.

On pourrait étendre ces observations de race en race jusqu'à nos jours : je les livre à la sagacité de mes auditeurs. L'orateur qui a quelque sentiment des bienséances, doit jetter un voile officieux sur des temps trop rapprochés, pour ne pas laisser suspecter son impartialité ; l'homme sensible peut sans faiblesse s'apitoyer sur des catastrophes encore récentes ; mais en donnant des larmes au malheur, il ne faut pas perdre de vue la conservation des États, et le salut des peuples.

Ici, j'oserai en appeler aux lumières et à la bonne foi de mon auditoire. Pensez-vous, Citoyens, que dans la situation déplorable de la France,

au penchant de l'abîme, creusé par soixante-quinze ans de corruption et par douze de révolution, elle put attendre son salut de quelques énergumènes qui s'imaginaient régénérer leur nation, et créer la liberté publique, parce qu'ils s'agitaient dans la licence ; qui croyaient revivifier les colonies par l'affranchissement de négres ; le commerce par la taxe des marchandises ; le crédit des assignats, par la loi du maximum ; combler le vide des recettes par des emprunts forcés ; pourvoir à la subsistance du peuple et des armées, par la confiscation et l'emmagasinement de tous les produits de l'agriculture, préparant ainsi, sans s'en douter la plus dure servitude par les plus horribles excès.

Dans cet état de crise, vraiment effrayant, pouvait-on encore attendre le salut de la France de ces insensés, qui, pour quelques vaines prétentions, quelques misérables priviléges avaient abjuré la patrie qui protégea leur naissance et leur existence ? de ces émigrés qui, tout en déclamant contre tout régime réprésentatif, toute proclamation d'une égalité des droits, allaient se revêtir de la livrée des princes, courber un front humilié devant le fantôme royal ; supporter les caprices, essuyer les dédains de quelques chefs insolens et avides ; se livrer à la merci des étrangers, se faire leurs stispendiaires, permettre qu'on tra-

fiquat de leur sang ; se confier à la foi punique des anglais , et se faire mitrailler, pour eux et par eux, à *Toulon* et à *Quiberon* ?

Pouvait-on enfin attendre le salut de la France , soit de ces puissances étrangères qui s'étaient armées contr'elle , et qui dans leur enivrante ambition ne conspiraient que son démembrement et sa ruine, pour en accroître leur empire et leur domination ; soit de ces ci-devant princes français qui ne méditaient que le retour de l'antique féodalité et du plus honteux servage ; de ces princes assez vils pour consentir à laisser dégrader la nation française et dépécer son territoire, assez coupables pour espérer d'être appelés au partage de ses dépouilles sanglantes , pour désirer de régner comme ducs ou roitelets sous le bon plaisir de l'Allemagne et de l'Angleterre, sur les débris pulvérulens, sur les ruines encore fumantes de quelques petites provinces intérieures ?

Il doit donc demeurer démontré pour tout homme de bon sens, pour tout homme impartial, que les *démagogues modernes* et les *anciens royalistes* n'avaient les uns et les autres, ni l'intention, ni les moyens de procurer la restauration de la commune patrie ; d'une part proscrire et dominer, et de l'autre se venger et détruire , formaient à-peu-près tout le code politique de ces

deux partis extrêmes. La classe la plus nombreuse de la société, la classe des modérés et des gens de bien voyaient les maux de la France, présageaient peut-être sa destruction sans pouvoir ou sans savoir y rémedier, faute d'ensemble et de moyens militaires. Ils levaient au ciel des mains impuissantes, et n'osaient pas espérer un libérateur.

Pour faire cesser les longs malheurs et la longue captivité d'Israël, il fallait que Dieu daignât susciter un moderne *Cyrus* : il fallait détruire l'ancienne *Babylone* : il fallait réformer la nouvelle *Lacédémone* : il fallait un autre *Charlemagne* à la France désolée, déchirée par une partie de ses enfans, menacée, battue et presque subjuguée par les étrangers.

Mais des circonstances plus difficiles que celles où s'étaient trouvés placés *Cyrus* et *Charlemagne*, indiquaient assez que la plus héroïque valeur et la tactique militaire la plus savante, ne suffisaient pas pour éteindre les dissentions civiles, pour préserver à-la-fois la France, et des fureurs de ses enfans, et du joug des puissances rivales : il fallait sans doute, un homme déjà bien cher à la nation par des services distingués, déjà fort illustré par d'éclatantes victoires et par les expéditions les plus hardies; mais ce qui est plus rare, il fallait

que

que ce même homme fut à-la-fois un grand général et un grand homme d'Etat : il fallait qu'il fut assez magnanime pour déposer tout ressentiment personnel, pour ne céder à aucune suggestion de vengeance; mais en même temps il devait être assez ferme pour en imposer aux rébelles les plus obstinés, assez prévoyant pour pénétrer tous leurs moyens, assez habile pour déconcerter toutes leurs machinations.

En triomphant de tous les partis, il fallait savoir d'autre part enchaîner la victoire par la politique, borner les conquêtes pour les rendre durables, dissiper les ennemis et honorer leur valeur, reporter la France à ses anciennes limites et procurer en compensation quelques avantages aux puissances belligérantes. Enfin, il fallait savoir concilier les choses les plus opposées, faire résulter au dedans l'ordre de l'ancien cahos, et au dehors un nouvel équilibre de l'Europe, de l'agrandissement même de la France.

Si ces hauts faits d'armes et de politique, de constance et de sagesse, consignés dans de vieilles chroniques, avaient échappé à la rouille des âges, aux ravages de la barbarie, de quelle admiration ne serions-nous pas transportés pour l'auteur de tant de merveilles ! Ces prodiges se sont opérés et s'opèrent tous les jours parmi nous. Léguerons-nous froidement à notre postérité le soin d'exal-

ter le héros auquel nous en sommes redevables, et d'acquitter à sa mémoire le tribut de notre reconnaissance ?

Les éloges des contemporains, je le sais, sont rarement exacts et indépendans. L'adulation est prodiguée à tous les hommes puissans, par la plupart de ceux qui fondent sur eux leur avancement; mais ces adages assez justes dans les cas ordinaires, et à l'égard de ces chefs des gouvernemens, que le hasard de la naissance a revêtus du pouvoir suprême, ne sauraient être applicables aux circonstances si rares qui reproduisent des hommes extraordinaires pour le salut des peuples et pour l'honneur du genre humain.

Oui, Citoyens, c'est un acte de justice autant que de gratitude dans cette commémoration solennelle de l'anniversaire de notre République, de proclamer son véritable restaurateur, qui sut la rendre attrayante et honorable pour les nationaux et respectable pour tous les autres peuples. C'est dans la contemplation de la France aggrandie, couverte de trophées de gloire, assurant sagement et graduellement la perfection de l'ordre social; c'est dans le spectacle d'un bien-être général; c'est dans un sentiment universel de satisfaction, que les hommes les plus circonspects peuvent avec bienséance puiser l'éloge et retracer les signes caractéristiques d'un bon Gouvernement; c'est

alors que la plume suit les inspirations du sentiment, que la bouche devient l'écho du cœur, et que la voix publique aime à se mêler à celle de l'orateur, pour célébrer la sagesse et l'habileté du pilote, qui, saisissant le gouvernail au fort des tempêtes, sut diriger au port le vaisseau de l'État, au commandement duquel il a depuis été maintenu par les suffrages unanimes du peuple.

Pourrais-je craindre, d'ailleurs, Citoyens, d'être taxé d'exagération dans ce que je sens et dans ce que j'exprime pour BONAPARTE, lorsque je considère ce qui s'est passé dans son voyage de la Belgique; lorsque je vois les peuples de cette contrée si connus par leur esprit d'indépendance, accourir par-tout en foule sur son passage et faire retentir les airs de leurs bénédictions; lorsqu'un respectable prélat, dans la chaire de vérité, n'hésite pas à le proclamer l'envoyé de Dieu, pour la conservation de son peuple et pour le rétablissement de la religion.

Ces acclamations des peuples, ces inspirations prophétiques des ministres de l'Evangile, ne sauraient être l'effet du prestige ou de l'erreur. Une nation entière ne se méprend point sur ses véritables intérêts et sur son bienfaiteur; un corps respectable de pontifes et de prêtres éprouvés par la persécution, ne prostitue pas la louange et l'encens aux puissans de la terre, par cela seul

qu'ils sont puissans; mais il les reserve, sans doute, au petit nombre de ceux qui, sachant allier de grands talens militaires et politiques au respect le plus sincère pour les choses saintes, fondant la moralité des peuples sur des idées religieuses, tempèrent l'autorité par une douce popularité, consacrent tous leurs soins à l'amélioration des hommes et à la prospérité de leur pays.

Il est tellement important dans ma manière de voir, qu'un même instinct de justice et de reconnaissance rallie enfin tous les Français au Gouvernement consulaire, que je crois devoir descendre dans quelques discussions de détail, pour achever de porter la conviction dans tous les esprits et un dévouement vraiment patriotique dans tous les cœurs.

Si par-tout les agens du Gouvernement s'attachent ainsi à communiquer franchement leurs pensées et leurs sentimens à son égard, les factions intérieures sur lesquelles semblent compter nos ennemis, n'oseront jamais se reproduire; alors nous pourrons perfectionner paisiblement, insensiblement notre régime politique, nos lois civiles, nos manufactures, notre agriculture. Présentant par-tout de grands motifs de sécurité et d'alliance aux peuples voisins, nous pourrons espérer qu'ils s'éleveront avec nous contre les ambitieux insulaires qui croient posséder le trident de Neptune,

et pouvoir par lui soulever toutes les tempêtes de l'océan et produire tous les bouleversemens politiques.

Je réclame donc encore, Citoyens, votre indulgence et votre attention dans ce qui me reste à vous exposer pour remplir la tâche honorable que je me suis prescrite. Je crois suivre en cela les intentions honorables d'un Gouvernement libéral qui ne veut pas violenter les suffrages, mais qui s'attache à les mériter; qui sait qu'on ne commande pas l'attachement des citoyens, mais qu'on gagne infailliblement les cœurs par une constante sollicitude pour le bonheur d'un grand peuple; et qu'une nation généreuse qui a de puissans motifs pour affectionner son Gouvernement, s'empresse à le seconder de tous ses moyens, dans ce qu'il entreprend pour affermir l'ordre social dans l'intérieur, ou pour repousser au dehors d'injustes agressions.

Une expérience de près de quatre années, a dû prouver aux esprits les plus prévenus, que depuis le 18 brumaire, le Gouvernement qui a succédé au directoire, s'est montré équitable et vigilant; qu'il s'est appliqué à mettre un terme aux discordes civiles; qu'il a le premier proposé une pacification générale; et qu'au milieu des campagnes les plus heureuses, au milieu des trophées de la victoire, bornant lui-même ses succès et ses conquêtes, il s'est prêté à des armistices,

à des négociations, et enfin à des conditions de paix honorables et avantageuses pour les vainqueurs, sans être ni humiliantes ni onéreuses pour les vaincus.

Ces premiers traits nous offrent déjà l'esquisse d'un excellent Gouvernement; mais continuons de dessiner ce grand tableau.

Prendre les rênes de l'Etat lorsque tout semble subverti au dedans par les factions, lorsque l'ennemi a sur plusieurs points dépassé la frontière, lorsque la ligue la mieux ourdie et la plus formidable, précédée de la terreur et de la victoire, s'apprête à faire descendre la France au dernier rang des dernières puissances; c'est déja annoncer un rare courage et un dévouement sublime. Dans l'ancienne Rome, ce trait seul eût valu la couronne civique au Consul, qui, dans de telles conjonctures n'aurait pas désespéré du salut de la patrie. Mais un esprit de vertige égarait alors la France et sur-tout une partie des conseils nationaux. Ceux qui n'aguères voyaient si bien le danger de la patrie, ceux qui proposaient de le déclarer, ceux-là même osèrent délibérer de proscrire le général, qui sollicitait leurs libres suffrages pour se mettre à la tête des affaires et à la tête des armées. On ne peut sans effroi penser au sort de la France, si cette délibération impie eût pu recevoir son exécution. Au même instant les

militaires qui avaient secondé BONAPARTE, la partie généreuse de l'assemblée nationale qui avait adopté sa proposition, étaient massacrés et jettés comme des immondices dans la Seine. La loi des ôtages enveloppait tous les propriétaires, la proscription s'étendait de proche en proche, comme un incendie allumé d'espace en espace dans une vaste forêt de pins maritimes, l'a bientôt entièrement consumée. C'était une conflagration générale, toutes les classes élevées, toutes les classes moyennes de la société devenaient nécessairement les victimes de cet immense et horrible auto-da-fé. Une emphytéose générale, fesant cesser toute propriété individuelle, aurait arrenté toutes les terres au profit de l'Etat, c'est-à-dire au profit de quelques dominateurs féroces qui auraient fini par se défier de leurs sicaires, par se jalouser entr'eux et par se dévorer. Le peuple devenait serf de glèbe : ses enfans frappés d'une réquisition générale, depuis 18 ans jusqu'à 50, lui étaient arrachés pour être traînés indistinctement sur les frontières.

Ces forfaits politiques, grâces à la divine Providence, ne purent s'accomplir ; elle veillait sur les destinées de la France, et sur l'envoyé qui devait dans ses décrets réédifier la nouvelle Jérusalem.

Après avoir triomphé d'une faction homicide, un homme ordinaire aurait cru ne céder qu'à une

juste et indispensable sévérité, en livrant au glaive des lois ceux qui avaient projetté de l'assassiner, et de faire de la France un vaste cimetière. BONAPARTE supérieur aux petites passions, ne désespérant pas plus de la résipiscence des factieux, que du salut de la patrie, préféra de les laisser vivre, de les livrer à leurs réflexions, de les ramener par l'effet du temps et par le spectacle d'une sage administration et d'une prospérité nationale toujours croissante.

Dans ce même temps, et par l'influence de l'Angleterre, les nombreux et intéressans départemens de l'Ouest, formés des anciennes provinces de l'Anjou, du Poitou, de la Brétagne, de la Normandie, avaient vu se ressuciter et s'accroître la chouannerie, véritable brigandage organisé au profit de nos rivaux, sous le fallacieux prétexte de relever le trône et les autels abattus. La clémence est le premier sentiment des ames généreuses. Un héros Français repugne naturellement à verser le sang Français ; mais la clémence est prise pour faiblesse quand elle n'est pas appuyée de la force. On fait donc à-la-fois des dispositions pour combattre et des propositions pour pacifier. Dans quelques endroits, quelques chefs bien nés, acceptent la branche d'olivier, gage sincère d'une réconciliation durable : dans le plus grand nombre des localités, les suggestions des Anglais pré-

valent; des chefs de la plus basse extraction qui leur étaient vendus, entretiennent l'égarement et la révolte. On combat, on triomphe, et on pardonne par-tout où le pardon ne peut devenir une imprudence funeste. Par les deux moyens de force et de clémence sagement combinés, la chouannerie, qui avait fait le désespoir du directoire exécutif, est dissipée et éteinte dans moins de trois mois.

Il ne semblait pas aussi facile de réorganiser les armées et de ramener la victoire sur nos frontières menacées, pressées par des cohortes étrangères : on se croyait assuré de nous subjuguer, on repoussait avec dédain les ouvertures de paix présentées par le Gouvernement Français. Toutes les négociations ne furent cependant pas infructueuses. La Russie revenue de ses préventions, avait des reproches graves à faire à ses alliés : le premier Consul profita habilement de cette circonstance pour l'éclairer sur ses vrais intérêts, et pour la détacher de la coalition.

Les préparatifs militaires marchaient de front avec les négociations. L'hiver qui paralysait la marche des ennemis, fut utilement employé à remplir les cadres presque vides des brigades de toutes armes, à rassembler des approvisionnemens pour la campagne, à dresser des plans pour reporter la guerre en Italie et en Allemagne, à trouver et à disposer des fonds pour en assurer désormais

la paye des soldats et le traitement des officiers, qui étaient considérablement arriérés.

Dans ces grands besoins de l'État, les finances en désordre ne lui offraient aucunes ressources. Les anticipations avaient absorbé celle du premier semestre de l'an 8 ; les caisses étaient vides ; partie de quelques faibles recettes se versait directement aux armées par des transports ruineux, ce qui rendait impraticable toute comptabilité régulière : enfin, les perceptions n'étaient pas même ordonnancées dans le plus grand nombre des départemens.

Tant et de si grands obstacles étaient bien décourageans; mais les difficultés n'effrayent pas l'homme de génie, résolu à se dévouer pour sa nation : toutes les plaies du corps politique avaient été sondées, tous les appareils étaient prêts pour les fermer insensiblement.

Au moment où l'Angleterre retranchée dans son île ou dans ses vaissaux, souriait à nos malheurs et calculait impitoyablement la suite de nos désastres, elle apprit avec étonnement ce que peut l'honneur national chez les Français, lorsqu'ils sont ramenés à la confiance par les bienfaits et à la victoire par le génie. Tout-à-coup l'armée sur le Rhin se montra forte de plus de quatre-vingt mille hommes, sous le commandement d'un général également célèbre par ses retraites et ses

succès, et cher aux soldats par ses soins paternels. Une autre armée s'était formée dans l'intérieur sous la direction immédiate du premier Consul. Pendant qu'on doutait de son existence, qu'on regardait comme une jonglerie politique, les avis répandus à ce sujet dans les journaux; guidée par le chef de l'État, elle traversait les Alpes pour dégager la division bloquée dans Gênes, et prendre à revers les ennemis qui avaient poussé l'autre division jusqu'au de-là du Var.

Il était trop tard pour l'Autriche, pour parer à des combinaisons aussi savantes et aussi hardies. Ses généraux, ses soldats, fiers des succès de la précédente campagne, ne s'étaient pas attendus à nous voir repasser le Rhin et franchir les Alpes. Le nombre de leurs combattans était peut-être supérieur au nôtre, le courage et la constance pouvaient être égaux des deux côtés, mais ils n'avaient pas fait entrer dans leurs calculs la confiance et l'enthousiasme des troupes, et les rares talens des chefs qui en réglaient les mouvemens. Cependant la résistance fut terrible dans les plaines de Marengo : quatre fois nous avons été repoussés, écrivait le premier Consul : quatre fois nous nous sommes reportés en avant. Enfans, disait-il aux soldats, vous savez que je couche toujours sur-le champ de bataille; et les soldats foudroyés par l'artillerie ennemie, ne reculaient que pour

aller se rallier sur les derrières. En même temps, il donnait froidement ses ordres pour former en triangle une colonne formidable, sous les ordres de l'immortel Désaix. Les ennemis paraissaient avoir tout l'avantage de la journée; ils avaient débordé nos aîles, la victoire n'était plus douteuse à leurs yeux, mais le premier Consul et le général Désaix avaient jugé leur faute et marqué leurs revers. Leur centre dégarni, est tout-à-coup attaqué, enfoncé, et ils sont divisés, battus, obligés de capituler.

Je ne suivrai pas plus en avant la marche triomphale de nos armées. J'ai promis d'esquisser le tableau des opérations du Gouvernement; son digne chef fait succéder si rapidement les méditations du cabinet et les soins administratifs aux fatigues de la guerre, qu'il faut bien rentrer avec lui dans l'intérieur, pour voir l'usage qu'il va faire de sa victoire, et les effets qu'elle doit produire sur l'administration et la législation.

Dans le cours orageux des assemblées et des gouvernemens qui s'étaient succédés jusqu'en l'an 8, on avait embrassé une foule d'objets très-importans; on avait fait de fort beaux discours : mais à peine sur les principales matières, avait-on fixé quelques idées principales, dans une foule de lois diverses et de règlemens incohérens. Trois constitutions s'étaient succédées, sans pouvoir

satisfaire aucun parti, ni établir l'ordre social. Celle même de l'an 8, n'avait pu qu'être ébauchée dans des conférences rapides et dans des conjonctures périlleuses.

Le code civil avait été proposé, mais à peine avait-on détaché du plan quelques parties de détail, qu'on n'avait pas même bien raccordées à nos usages et à nos mœurs.

L'instruction publique, malgré l'établissement des écoles primaires et des écoles centrales, languissait par-tout; de la part des administrés, faute de confiance, et de la part des précédens Gouvernemens, faute de l'avoir suffisamment graduée, distribuée et dirigée.

On n'avait cessé de publier d'année en année, que le régime républicain bien réglé, serait plus favorable au commerce et à l'industrie, que le régime monarchique. Cependant les routes étaient effondrées, les manufactures en stagnation, et le peu qui subsistait d'échanges et de spéculations commerciales, semblait diminuer d'année en année par la rareté du numéraire, par l'extinction du crédit, par le taux usuraire des intérêts.

Un milliard de biens fonds avait été promis aux soldats qui auraient fait toutes les campagnes de la révolution, sans qu'on se fut mis en peine d'examiner si cette promesse inconsidérée dans son énonciation, n'était pas des plus difficiles et

des plus dangereuses dans l'exécution littérale. Elle pouvait allarmer la propriété : elle rappelait le partage des terres et la loi agraire. D'ailleurs, les dotations pécuniaires ou foncières peuvent bien satisfaire les besoins, mais non électriser les ames : or, sans l'enthousiasme les armées ne sont que de grandes mécaniques qui peuvent exécuter très-ponctuellement des évolutions très-régulières, sans être jamais capables de ce beau dévouement qui brave les périls, de ces inspirations lumineuses qui décident les succès.

Ainsi donc, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre administratif, des parties essentielles étaient, les unes à revoir, les autres à modifier, les autres à réfondre. C'eût été avant le 18 brumaire un champ infini d'interminables discussions ; ç'a été sous le nouveau Gouvernement l'affaire de deux ans de méditations et de lois successivement présentées et sanctionnées.

Les analyser toutes, serait au-dessus de mes moyens et hors de mon sujet. Mais il n'est personne un peu au courant des affaires publiques et de la marche du Gouvernement, qui ne sache que les principales lacunes qui avaient été remarquées dans les premières et dans la dernière constitution, ont été comblées, ou par le suffrage unanime du peuple, ou par les sages dispositions du

Senatus-consulte, du 16 thermidor an 10. Il était souverainement inconvenant que le gouvernail de l'Etat, pût être périodiquement remis à des mains inexpérimentées. La déclaration du Consulat à vie par la nation, obvie à ce grave inconvénient : elle imprime à toutes les opérations, dignité et stabilité, et par-là elle autorise une légitime confiance.

Le développement des attributions du Sénat, remet enfin en des mains sures le dépôt du pacte social. Cette grande charte, cette sainte arche d'alliance entre les divers membres du corps politique, ne pourra plus être violée dans la chaleur des débats, par des orateurs inconsidérés. Quiconque la toucherait, ne sera pas, comme chez les Hébreux, frappé de mort, mais de nullité. La dénonciation des violations de la constitution, était inconvenante de la part d'une partie de la législation : son titre et son institution indiquaient assez qu'elle devait se borner à l'examen des projets de lois. Le Sénat et le Gouvernement pourront seuls à l'avenir examiner et déterminer les modifications successives que nécessiteront les circonstances dans notre organisation politique : par-là on s'est enfin rapproché de cette salutaire maxime, appuyée sur l'expérience des siècles, que toute constitution doit être éprouvée par le temps.

Telle qu'elle est actuellement, notre constitution peut paraître rassurante aux bons esprits, quoiqu'elle ne satisfasse peut-être pas les démocrates et les royalistes. Cependant, s'ils voulaient se guider par l'expérience et se déterminer par des raisonnemens, en écartant toute prévention, je ne craindrais pas d'entrer en lice avec eux.

Je dirais aux premiers, il n'a jamais existé, il ne peut pas exister de véritable démocratie. La multitude dans toutes les nations a toujours été incapable de participer au Gouvernement : il faut par-tout en revenir à un système représentatif, pour éviter le cahos. La législation même dans des assemblées très-nombreuses, flotte au gré des passions et des divisions des partis. Il faut les régulariser, les contenir ces assemblées pour les rendre utiles. C'est ce qui fesait dire très-judicieusement à Thomas Hobbes, que la démocratie n'est que la tyrannie de quelques orateurs. Ainsi, les hommes même qui répugnent le plus à centraliser le pouvoir et la représentation, se rattachent, sans s'en douter, à l'empire de quelques hommes plus remarquables par leur audace et par la force de leurs poumons, que par la pureté de leurs intentions et la sagesse de leurs projets. Ce ne sont pas seulement les hommes qui ont une similitude d'opinion, qui se laissent influencer par la véhémence d'un orateur : n'avons-nous pas

vu

vu les hommes les plus opposés de partis et d'avis, être subjugués malgré eux, moins par les raisons que par les menaces et les secrètes machinations de quelques hommes féroces en possession de dominer les assemblées. Or, certes dans l'alternative d'une domination de ce genre et d'une domination légitime, prévue par la constitution, sanctionnée par le suffrage du peuple, il me semble que le choix ne saurait être douteux.

Dira-t-on que l'égalité n'a pas été suffisamment énoncée, consacrée dans la nouvelle charte constitutionnelle. Si l'on veut parler de ce niveau de fer que l'on promenait sur toutes les têtes, pour abattre celles qui dépassaient les autres; si l'on veut parler de cette chimère de bonheur commun, de partage des terres, de confusion des rangs, j'avouerai sans peine que la constitution, loin d'avoir songé à conserver toutes ces belles choses, les a jugées pernicieuses. Vouloir introduire ce genre d'égalité dans les sociétés humaines, c'est vouloir détruire toutes les nuances, toutes les gradations que la nature elle-même laisse appercevoir dans toutes ses productions. Nous fait elle naître égaux en couleur, en taille, en force, en intelligence ? L'aigle plane au-dessus de la gazouilleuse alouette, l'éléphant apperçoit à peine la fourmi qui circule à ses pieds, le chêne altier protège l'humble gazon, et la république des

abeilles n'admet qu'une seule reine, un petit nombre de bourdons et une immense quantité d'ouvrières. Cette sage distribution des emplois et du travail, entretient l'harmonie, favorise un utile travail parmi ces insectes; et on vient sérieusement nous proposer de tout confondre parmi les hommes. L'hypocrisie peut bien tenir ce langage à l'imbécillité; mais le commun des hommes est doué d'une assez bonne dose de sens commun, pour démasquer les charlatans politiques, et plaindre les sots qui en sont les dupes.

Mais, si revenant à des idées plus saines, vous ne vous inquiétez que de l'égalité des droits, la seule possible et la seule utile, je vous dirai: ouvrez les yeux et voyez s'il est quelque loi pénale, quelque loi fiscale, quelques lois rémunératrices ou bienfaisantes qui n'embrassent toutes les classes de la société. Les emplois, les dignités, sont accessibles à tous ceux qui sont capables de les bien remplir. Combien de fils d'artisans, de cultivateurs, occupent des places éminentes dans les tribunaux, dans les administrations, dans les armées. Plus de privilèges en matière d'impôt, plus d'exemption de service militaire, par le seul fait de la naissance, de la fortune ou de la profession. Si vous ne reconnaissez pas à tous ces caractères une parfaite égalité de droits, vous m'autoriserez à penser, ou que vous n'entendez

pas bien la question, ou que vous n'êtes que l'écho des malveillans.

On peut combattre avec autant d'avantage le système qui tend à consacrer la monarchie comme le seul bon Gouvernement, le seul qui puisse garantir le maintien de l'ordre social. Peut-être même ici, ne faut-il que définir de part et d'autre les termes de la question pour la résoudre : il faut donc avant tout éclaircir ce que nous entendons respectivement par monarchie et par république.

Si dans votre manière de penser, la monarchie ne se compose pas seulement de l'unité et de l'hérédité du Gouvernement ; si vous en faites un pouvoir monstrueux, qui réunit et confond l'administration et la législation, dont la volonté est l'unique règle, qui puisse distribuer exclusivement les emplois à une seule classe de la société, qui consacre les exemptions ou les modérations d'impôt en faveur de cette classe privilégiée, qui puisse à sa guise étendre et multiplier les contributions, sans justifier des besoins de l'Etat et de l'emploi des sommes levées sur les peuples ; je vous l'avouerai, je ne vois aucune nuance entre votre système de Gouvernement et le despotisme absolu ; je n'y vois aucune maxime libérale, mais bien un avilissement révoltant des sociétés humaines, pour le plaisir et l'avantage d'un seul

homme, et d'un petit nombre de courtisans qui sont tous par la faveur du maître et rien par leur mérite, qui, superbes, riches dominateurs pendant quelques instans, pourront un jour, par l'effet d'un caprice, encourir une disgrâce subite, et être précipités pour jamais dans l'infortune.

Un tel Gouvernement ne saurait convenir à personne; pas même à vous qui le prônez sans vous rendre compte de sa nature et sans prévoir ses terribles effets. Par-tout, en effet, où un seul homme peut tout ce qu'il veut, qui vous garantira que sa volonté sera toujours en harmonie avec l'intérêt social et avec votre intérêt particulier? Visir aujourd'hui, vous pouvez demain recevoir le fatal cordon.

Je prévois ce que vous allez me répondre, et je me hâte de vous prévenir pour vous éviter de faux raisonnemens. Ce n'est pas le despotisme que vous voulez, c'est une monarchie tempérée: fort bien. Mais quel est le moyen, je vous prie, de modérer un pouvoir qui, par son essence ne connaît pas de limites, qui ne doit et ne rend compte à personne, ni de ses déterminations, ni du mode de leur exécution? Si par la force de l'usage, par l'apparent équilibre de quelques corps intermédiaires, votre Gouvernement ne se porte pas d'abord à des excès, attendez, observez, et bientôt vous le verrez renverser avec éclat, ou miner sourdement ces usages et ces intermédiaires

qui lui font obstacle. N'est-ce pas ainsi qu'en France la cour en était venue à exiler et proscrire les magistrats courageux, qui se permettaient humblement quelques observations sur les édits émanés du seul bon plaisir du roi ? N'est-ce pas ainsi que sa noblesse même se voyait souvent préférér d'insolens parvenus ? n'est-ce pas ainsi que de vieux officiers, pleins de mérite et d'honneur, voyaient leurs services oubliés, et subissaient l'humiliation d'être commandés par des jeunes gens qui ne devaient leur élévation subite qu'à l'intrigue ou à des services de ruelle ? N'est-ce pas ainsi qu'un déficit de douze cents millions en capitaux et de cinquante cinq millions d'intérêts annuels, s'était formé dans peu de temps et s'accroissait d'année en année? N'est-ce pas ainsi que la France avait perdu tout esprit militaire, tout sentiment d'honneur national, toute considération politique ?

Cependant ses derniers princes n'étaient pas des tyrans, mais ils étaient faibles, imprévoyans ; et dans une forme de Gouvernement où la volonté d'un incapable est aussi respectée, aussi absolue que celle d'un prince éclairé et bienveillant, la faiblesse est voisine de la tyrannie, elle n'empêche pas le mal, elle ne songe guères à procurer le bien. Les peuples sont ballottés de règne en règne, suivant le caractère du maître, les passions des ministres, l'injustice et l'avidité des courtisans.

Il faut toujours rapporter ces funestes effets à une cause vicieuse, à la maxime que la volonté royale peut seule faire loi; et je ne connaîs point de températmens aux conséquences d'un tel principe.

Pour nous résumer, convenons donc d'une part, que la république mal organisée, livrée à la fougue des orateurs, aux caprices de la multitude, n'enfante qu'anarchie et désordre. Mais avouons en contre-partie, que la monarchie qui repose sur la volonté absolue du prince, dégrade l'espèce humaine, ne présente aucune garantie de bonheur, et conduit infailliblement au despotisme, lequel, après avoir comblé la misère des peuples, la dévastation des provinces, s'annéantit à son tour dans d'horribles convulsions, avec ses Visirs, ses Pachas, ses Janissaires.

Ces considérations puissantes n'avaient point échappé au grand homme que les circonstances ont fait appeler à la direction du Gouvernement, et que la reconnaissance du peuple y a maintenu. Il avait prévu dès long-temps les malheurs de la France, d'après les maximes démagogiques, professées dans les assemblées : il s'était rendu suspect aux gouvernans, pour n'avoir pas approuvé une république sauvage, où tout était disposé pour reproduire l'arnachie, et rien pour conserver l'ordre social et l'empire des lois. Le Gouverne-

ment représentatif, leur disait-il, deviendra le Gouvernement de l'Europe, quand il sera bien gradué, quand il sera devenu rassurant.

Cette idée seule démontre bien le caractère franc et libéral d'un grand homme, et d'un ami de l'humanité : bien méditée elle peut conduire à des résultats également satisfaisans pour tous les partis. Nous ne voulons assurement les uns et les autres, ni le despotisme, ni l'anarchie : l'un cependant dérive nécessairement de la cumulation des pouvoirs législatif et de Gouvernement sur la tête d'un seul homme, du faux principe qu'il tient ses pouvoirs de Dieu seul, et de la funeste conséquence que sa seule volonté est toute-puissante.

L'anarchie à son tour est inséparable de tout ordre de choses, où la multitude est appelée aux délibérations, où les pouvoirs législatif et constitutionnel sont commis à une seule et nombreuse assemblée, sans initiative et sans moyen d'opposition de la part du Gouvernement, où le Gouvernement confié également à plusieurs hommes, sans aucune gradation, se renouvelle périodiquement par des suffrages populaires.

Des ces Gouvernemens extrêmes, mal conçus et toujours inquiétans, ne peut-on donc faire ressortir un Gouvernement mixte, qui prenne de

chacun des deux autres ce qu'ils ont d'avantageux, en mettant à l'écart ce qu'ils ont de dangereux.

Mais si nous étions déjà sur la voie de cet amalgame politique, de ces heureux tempéramens qui garantissent la stabilité des constitutions, la sagesse de la législation, la modération du Gouvernement, ne devrions-nous pas, oubliant nos erreurs et nos discordes passées, affectionner un ordre de choses aussi consolant, assister de tous nos moyens le héros qui, dans les camps et au milieu des horreurs de la guerre, avait conçu ce beau plan de conciliation; ce plan qui, si nous voulons enfin nous réunir et nous entendre, doit élever la France au plus haut degré de splendeur et de prospérité? Ne craignons pas que dans cette élévation nous puissions devenir un objet d'inquiétude pour les nations et les autres Gouvernemens. Quand ils nous verront tranquilles, heureux et modérés, ils ne concevront point d'ombrage d'un état de choses qui sera le résultat de la sagesse et non de l'ambition. Les qualités morales, les vertus sociales, les bons principes de Gouvernemens, aussi féconds que la lumière qui se divise et se communique sans s'affaiblir, ne sont point des objets d'envie, mais d'une vive émulation et d'une louable imitation.

Les bonnes constitutions mettent sagement en réserve les moyens de se modifier et de se per-

fectionner avec le temps. Elles sont donc au présent et au futur, le principe de toutes sortes de biens. L'eau qui dérive d'une source empoisonnée, porte dans tout son cours le desséchement, la stérilité et la contagion. Mais l'eau fournie par une source bien pure, répand dans tous les lieux où elle se promène, la fraîcheur, la riante verdure, l'abondance, la santé et la vie; de même, les mauvais ou les bons Gouvernemens, rendent les hommes vicieux ou vertueux, et les institutions secondaires sont toujours assorties à l'organisation fondamentale, à l'organisation politique.

En fesant l'application de ce principe lumineux nous devons en retrouver parmi nous les heureux résultats, si véritablement notre constitution s'est éloignée et d'une fausse popularité et de l'arbitraire d'un pouvoir unique et absolu. Nous pouvons dès-lors conjecturer d'avance que toutes les mesures du Gouvernement portent l'empreinte de la modération et de la bonté, toutes les lois, l'empreinte de la réflexion et de la sagesse, tous les établissemens, l'empreinte de la plus grande utilité publique.

C'est ici véritablement que les exemples les plus nombreux, les plus frappans, viennent confirmer en point de fait, les maximes et les conséquences qu'avait fournies le raisonnement.

Et d'abord, en ce qui concerne le Gouverne-

ment consulaire, au lieu de se traîner sur les traces sanglantes ou fangeuses de ses devanciers, au lieu d'opposer sans cesse les partis les uns aux autres, véritable moyen de fomenter toutes les divisions; au lieu de se livrer aux recherches inquisitoriales, aux proscriptions, aux vengeances, vous le voyez pardonner dès son début à ceux même qui tentèrent l'étouffer à son berceau. -- Vous le voyez annoncer l'espoir et présenter les moyens d'une réconciliation honorable aux révoltés. -- Vous le voyez alléger le sort des prêtres catholiques renfermés sous le directoire. -- Vous le voyez fesant cesser les viles délations, les clandestines dénonciations. -- Vous le voyez cherchant à démêler dans tous les partis les hommes de mérite pour les placer chacun suivant leur capacité, et les forcer par des relations de places à se mieux juger, et à s'estimer réciproquement. -- Vous le voyez brisant les tables de proscription accumulées sous le règne des assemblées populaires, des clubs désordonnés, des comités révolutionnaires, graduer sa clémence et sa justice, sur sa force et sur ses succès. Une foule d'hommes insensés ou coupables dans le principe, mais probablement éclairés par le malheur, gémissaient, délaissés, avilis sur des plages étrangères. Des lois terribles, et en apparence irréfragables, les condamnaient à ne jamais revoir une terre natale et long-temps hospitalière. Ces

lois sont interprétées, modifiées; et par la bienfaisante intervention du Gouvernement, une amnistie est accordée par la mère patrie à tous ses enfans égarés, dans l'idée qu'un grand bienfait excitera en eux une reconnaissace durable. -- Enfin, les idées religieuses s'étaient affaiblies dans le désordre des agitations populaires; les temples avaient été fermés, les autels renversés, leurs ministres proscrits. BONAPARTE qui pense avec raison, que la morale et les opinions religieuses sont inséparables, qu'il n'apartient point aux Gouvernemens de régenter la conscience des citoyens, et moins encore d'abolir la croyance la plus générale, négocie loyalement avec le saint-Siège, et reproduit par un heureux accord de l'Église et de l'État, cette religion cousolante dont le Divin fondateur avait le premier préché l'égalité des droits, l'amour du prochain, la charité compatissante qui soulage les misères humaines. En même-temps par une politique admirable dérivée de ce grand principe que Dieu est seul juge des croyances et des réligions diverses, il consacre pour toutes et chacune, des principes et des mesures de protection de la part de l'État, et des motifs de tolérance entr'elles. Par-là toutes les sectes du christianisme doivent naturellement chercher à se rapprocher; par-là, sont remises en vi-

gueur et en pratique, ces maximes sublimes d'un Dieu de paix, qui, pouvant confondre ses ennemis dans sa toute-puissance, voulut souffrir les affronts, les humiliations, la mort même; qui chercha pendant toute sa vie passagère et humaine, à ramener les hommes par la persuasion; ne légua à ses disciples que le don de la parole, et fonda uniquement la propagation de la foi sur des moyens persuasifs et consolateurs.

La douceur et la libéralité des actes du Gouvernement, font aisément présumer que la législation à laquelle il participe par la proposition des lois, présentera les mêmes caractères: essayons d'en analyser rapidement quelques parties.

Nos nouvelles lois sur les finances tendent évidemment à procurer une plus égale répartition, une plus facile et moins dispendieuse perception des impôts; à ne pas laisser dans les caisses des fonds oisifs, à réduire les dépenses, à augmenter les recettes, à faire circuler le numéraire, à ramener la confiance et le crédit, par une comptabilité sévère, par une balance qui mette chaque instant à jour toutes les opérations, par la création d'une caisse d'amortissement pour diminuer progressivement les intérêts qui pèsent sur l'État,

et par l'établissement d'une banque nationale, qui, escomptant, à un taux modéré, les effets des capitalistes, des maisons de commerce, des spéculateurs agricoles et industriels, fasse baisser sans secousse l'intérêt des placemens, et détruise à la longue, l'usure, qui, paralysant la main-d'œuvre, ruinant le commerce et les manufactures, échappe aux lois prohibitives, et cède malgré elle aux lois d'ordre et aux mésures de prévoyance.

Les lois qui réglent l'État, les dispositions et les engagemens des citoyens, n'avaient été qu'esquissées. Elles sont aujourd'hui presque complètes.

L'état des personnes, le soin des mineurs, les donations, les testamens, les mariages, la puissance paternelle, ont été réglés, après des discussions approfondies, à la satisfaction générale. On a compulsé tous les recueils, on a provoqué toutes les lumières pour en résumer tout ce qu'il y avait d'utile, et pour faire cesser la disparité choquante des coutumes locales et des droits diversement établis, adoptés, interprétés dans chaque ancienne province. L'institution du divorce qui avait donné lieu à tant de dissertations contraires et peut-être à tant de désordres secrets, a été modifiée avec beaucoup d'art et de sagesse ; la séparation de corps

a été remise en usage pour les personnes timorées, qui croient qu'il n'appartient pas aux hommes de dissoudre un mariage, d'après la maxime que l'homme ne doit point séparer ce que Dieu avait assemblé et uni. Par cette double précaution, toutes les consciences sont en repos, tous les ménages ont intérêt à l'union ; le sort des femmes qui font le charme de la vie domestique et l'ornement de la société, se trouve dans tous les cas suffisamment protégé.

Leur bonne conduite, leur décence, qui ont une si grande influence sur le bonheur des familles, sur les mœurs des particuliers et des nations, sont également assurées par les dispositions législatives qui réglent le sort des enfans ; qui n'admettent plus la simple incompatibilité d'humeurs pour motifs de divorce ; qui veulent que la séparation des époux, ou la dissolution du mariage soient environnées des plus humiliantes et des plus lentes formalités, qu'elles soient basées sur des sévices, des violences, des excès répétés et dégénérés en habitudes vicieuses et punissables.

La partie de la législation qui a trait à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, n'a pas moins attiré l'attention du Gouvernement, et elle dépose également de ses intentions bienfaisantes, de ses soins paternels. Par-tout les so-

ciétés qui s'occupent de l'économie rurale ont été rétablies ou encouragées, les jardins de botanique, les pépinières favorisées par des envois de graines, par des dispositions de fonds. Les semis, les plantations ont été indiqués, encouragés. Tous les moyens de communication qui, par la facilité et le bas prix des transports des denrées et des marchandises, multiplient les moyens d'échange et de consommation, ont fixé l'attention du Gouvernement. Indépendamment des produits des droits de passe montant à quinze millions, on a destiné cette année, un fonds extraordinaire presque double pour des perfectionnemens, ou de nouvelles percées de route, pour ouvrir des canaux, pour édifier ou compléter des ouvrages d'art.

Dans les vastes projets du premier Consul, si dignement secondé par le Ministre et le Conseiller d'État préposés à cette partie d'Administration, toutes les mers qui ceignent la France, toutes les rivières qui la traversent doivent se lier, se communiquer par des canaux. On pourra ainsi faire circuler à peu de frais, les plus lourds fardeaux; on pourra alimenter les manufactures et les arsenaux, du nord au midi, du levant au couchant, du centre aux principaux aboutissans de la vaste circonférence de la France. -- Nos ports de commerce, nos ports de guerre et de

construction, si long-temps inutiles, dégradés, encombrés, vont tous être successivement réparés. Il nous en manquait de cette dernière espèce sur la Manche et sur la mer du Nord. La nature nous les avait refusés ; les prodiges des arts vont triompher de la nature. Anvers et Cherbourg, par une suite de travaux presqu'inconcevables, vont recevoir cette grande et utile destination. Les plus riches navires du commerce, les plus grands vaisseaux de guerre y trouveront en tout temps sureté, protection, réparation. Ils présenteront à-la-fois, et les débouchés les plus intéressans pendant la paix, et les boulevards les plus formidables en cas de guerre.

Tout s'anime, tout marche pour ainsi dire de concert, par la volonté des Gouvernemens fermes et éclairés. Les arts mécaniques et toutes les manufactures n'a guères languissans, paralysés, ont reçu depuis deux ans la plus fructueuse impulsion. Dès long-temps, l'Europe était notre tributaire, pour quelques-uns de nos produits agricoles, tels que nos vins et nos eaux-de-vie. La culture des vignes s'est étendue, les bonnes méthodes pour parvenir à faire de bons vins, des bonnes eaux-de-vie, ont été fixées et publiées par les soins et les lumières du Ministre de l'Intérieur, honorable émule de Sully pour l'agriculture, de Colbert pour les fabriques, la France lui est extrêmement

redevable

redevable sous ces deux rapports, par son ouvrage sur les vins et par de nouveaux procédés pour le blanchiment des toiles de fil et de coton, procédés plus économiques et plus prompts que tous ceux jusqu'alors usités.

Sous les rapports industriels, nous ne connaissions guères de concurence depuis long-temps pour nos draps fins, à raison de leur bonté et de leur souplesse; pour nos soieries à raison de leur qualité, de leurs brochés, de leurs dessins; pour nos linons à raison de leur blancheur, de leur éclat, de leur finesse; pour nos dentelles, à raison de leur contexture et de leur solidité; pour notre orfévrerie, à raison de ses belles proportions et de son fini précieux; pour nos modes enfin, à raison de leur mobilité, de leur légèreté aërienne, de leur grâce inimitable. Mais nous étions restés au-dessous de plusieurs de nos voisins, pour certaine partie du travail des cuirs, pour les aciers, les limes, la taillanderie, la clincaillerie, les filatures de coton, les basins, les piqués, les mousselinettes, les casimirs. L'incorporation à la France, de la Belgique, des départemens situés le long du Rhin, et du Piémont, nous a mis en communication de la bonne fabrication d'une partie de ces articles. La plus active industrie poursuit ce qui nous manque, et plusieurs de nos artistes et de nos fabricans ont déjà fait en ce

genre, des conquêtes qui les enrichissent et qui honorent la nation.

Ne nous étonnons plus dès-lors, si l'Angleterre violant la foi des traités les plus solennels, n'a pu voir, sans une infernale jalousie, cette impulsion du Gouvernement et ce concours de tous les artistes, de tous les commerçans vers des objets d'une si grande utilité. Dans la position où elle s'est placée, dans l'état de ses finances, dans les principes de son Gouvernement, elle doit s'allarmer davantage des conquêtes de l'industrie et de la restauration de la marine des autres nations, et sur-tout de la France, que de l'extension de leur territoire sur le continent. Elle est donc réduite à provoquer la guerre, quand elle appréhende de voir déchoir son monopole si long-temps toléré par la faiblesse ou l'imprévoyance.

Ce n'était pas assez pour le Gouvernement de nous rappeler, par sa modération et sa bienfaisance, à notre ancienne urbanité, à notre primitive amabilité, à ces mœurs accueillantes et hospitalières qui nous attiraient un si grand concours de riches étrangers; il a voulu aussi faire succéder à la frivolité qui déparaît nos autres qualités, le goût des lettres, des sciences, des arts. La formation ou l'accroissement du jardin des plantes, du musée d'histoire naturelle, du musée des arts, de l'institut national, de la bibliothèque

nationale, attestent sa munificence, et font aujourd'hui de la capitale de la France, le plus riche dépôt qui ait jamais existé dans aucun siècle, et dans aucune région de la terre, des productions de la nature, des collections d'art, des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Pour conserver tant d'avantages, pour mettre en valeur tant de bienfaits, deux choses sont indispensables dans l'état actuel de l'Europe, dans la position respective des grandes puissances; savoir : l'instruction publique qui soustrait les hommes à l'ignorance, à la barbarie, qui développe toutes les facultés intellectuelles, qui conduit à toutes les professions élevées et utiles, et qui contribue tant à former un grand caractère national; et l'organisation militaire qui entretient la vigueur des corps et des ames, qui façonne les hommes à l'ordre sans minutie, à la subordination sans bassesse; qui fait naître l'héroïsme et le dévouement à la patrie; qui fait enfin respecter les nations, les force à des égards, à des principes de droit public, les unes à l'égard des autres, et les met en garde contre leur réciproque ambition. Voyons ce qu'a fait le premier Consul pour procurer ces deux importans objets.

L'instruction dans l'ancien régime avait probablement servi plus que toute autre cause à tempérer les abus d'une autorité absolue; on ne

peut pas nier qu'elle ne fut très-répandue et passablement dirigée; mais on peut douter si elle ne favorisait pas trop exclusivement l'étude des langues anciennes, au détriment des sciences exactes, de l'étude de l'histoire, de la géographie, de la physique et des beaux-arts. On peut soupçonner aussi qu'elle n'était pas bien en harmonie avec nos mœurs et avec la nature du Gouvernement.

L'assemblée constituante entendit sur cet objet des rapports pleins d'excellentes vues, mais elle n'en tira aucun résultat; elle ne régla rien sur l'éducation publique. Lorsque cet objet fut repris après la mort des décemvirs, les passions étaient encore trop effervescentes, les idées trop exaltées, l'incohérence, l'insubordination, étaient pour ainsi dire posées en principe et réduites en pratique; de fausses maximes d'égalité, de liberté, altéraient jusque dans le sein des familles, l'autorité légitime des pères et des maîtres. L'instruction publique dût s'en ressentir encore davantage, le plan dût-être manqué; conséquence assez démontrée par les résultats.

Éclairé par les précédentes discussions et par une expérience de plusieurs années, on a mis à profit ce qu'avaient de bon les anciens établissemens d'éducation, sous la monarchie, et les plus récens depuis l'érection de la république. Dans

les lycées, substitués aux anciens collèges et aux écoles centrales, l'enseignement participe des deux méthodes. Les élèves sont pliés par des châtimens bien assortis, bien gradués et peu avilissans, à cette docilité, à cette dépendance sans laquelle la fougue et l'inconsidération de la jeunesse rendent son instruction et sa moralité presqu'impossibles à procurer ou à espérer. Les professeurs jusqu'alors livrés à eux-mêmes, affranchis de toute surveillance, de toute régularité, sont placés sous l'autorité tutélaire d'un proviseur, d'un censeur, d'un inspecteur des études. Pour développer la plus active émulation, chaque année un concours est ouvert entre les élèves des lycées et ceux des écoles sécondaires. Pour assurer la bonne tenue des établissemens, l'uniformité des études, des inspecteurs généraux, choisis dans le sein de l'Institut national, visitent, examinent et les jeunes gens et les professeurs et les officiers de chaque maison. Il doit en résulter une louable conduite, une grande décence, d'excellentes leçons et de salutaires exemples de la part des supérieurs; et comme l'honnêteté, la moralité, les soins des maîtres ont la plus grande influence sur l'esprit et le cœur des jeunes gens; on sent assez qu'avec de tels moyens, le but d'une semblable institution est bien assuré.

Mais il est quelques particularités qui dis-

tinguent éminemment le plan d'éducation récemment adopté par le Gouvernement.

La première de ces particularités, c'est la tenue militaire des élèves ; elle procure l'avantage des développemens physiques, en même temps que le plan des études pourvoit au développement intellectuel ; elle assure le maintien des élèves ; elle leur fait perdre cet air gauche qu'ont des enfans timides, et leur donne un air d'assurance sans fatuité ; elle les accoutume de plus en plus à une utile subordination : elle fait succéder à des peines honteuses, des peines d'opinion qui, bien entendues, bien ménagées, sont bien autrement puissantes que les corrections manuelles.

La seconde particularité qui doit frapper d'admiration les nationaux et les étrangers, c'est la sollicitude paternelle du Gouvernement, pour étendre les bienfaits de l'éducation publique, aux enfans des familles les plus indigentes, sans distinction de naissance ou d'état, et par la seule considération des dispositions des élèves et des services des parens. La libéralité du Gouvernement a dépassé à cet égard toute espérance et tout ce qu'avait jamais fait aucune république, aucune monarchie. Six mille élèves seront reçus, formés et entretenus dans les lycées, sur les fonds du trésor public ; quelle source d'instruction ! quelle pépinière d'excellens sujets ! ils

seront bien véritablement les enfans de l'État. Pourraient-ils n'en pas être les zélateurs et les soutiens ?

Les bons maîtres et les bons ouvriers, dans les arts mécaniques, sont bien aussi intéressans que les savans, dans une grande nation. Le premier Consul qui prévoit tout, qui saisit tout ce qui est utile, veut que l'établissement de Compiègne soit consacré aux enfans robustes, et donne l'apprentissage gratuit ou peu cher, de la charpente, de la forge, de toutes les mécaniques.

La médecine, la pharmacie, la jurisprudence, fixent aussi son attention; livrés long-temps à la routine, à l'ignorance, à l'inexpérience, toutes ces professions utiles qui ont tant d'influence dans la société, vont rejetter de leur sein tous les intrus, tous les incapables qui en avaient profané l'exercice, au détriment de l'humanité.

L'organisation militaire ne pouvait être indifférente à un général qui avait cueilli tant de lauriers, qui avait érigé à la patrie tant de trophées de gloire. Il savait que la faiblesse, la déconsidération, et peut-être la chûte de l'ancien Gouvernement, provenaient de ce qu'il avait négligé l'armée, de ce qu'il avait laissé dissoudre les plus beaux corps, de ce qu'il n'avait porté aucun soin à discerner, à honorer le mérite, de ce qu'il avait borné l'admission dans les emplois militaires à

une caste privilégiée, de ce que parmi ces nobles officiers, les plus jeunes, les mieux faits, les plus insinuans auprès des femmes de la cour, passaient, comme on dit militairement, sur le corps des plus vieux, des plus intelligens, des plus recommandables par leurs services; incurie, négligence fatale qui avait découragé, désorganisé l'armée, qui devait éteindre tout esprit militaire, abaisser la France dans l'opinion de tous les Gouvernemens, et lui faire retirer toute participation, toute influence dans les entreprises de ses voisins, dans la balance politique de l'Europe.

Voir les vices d'une institution et saisir promptement les plus surs et les meilleurs moyens de l'améliorer, c'est un des talens caractéristiques du premier Consul; c'est sur-tout au Héros, qui s'est mesuré à la tête des troupes de sa nation, avec les armées de toutes les puissances de l'Europe, avec les milices brutales et insubordonnées des Ottomans, avec les hordes sauvages et belliqueuses des tribus Arabes, avec l'impétueuse cavalerie des Mameluks, qu'il convenait, qu'il appartenait de concevoir et d'exécuter les institutions militaires les mieux assorties aux connaissances de son siècle, au climat, à la position politique, à l'esprit de sa nation: aussi, d'après toutes les traditions orales, sommes-nous fondés à croire que Bona-

parte a combiné et produit de lui-même, tous les règlemens relatifs à l'éducation et à l'instruction militaire, aux récompenses d'opinion, aux distinctions honorifiques.

C'est de lui sans doute, qu'est venu l'idée d'introduire, même dans les lycées, une tenue, une subordination et des exercices militaires : par ce moyen, tous les jeunes français prendront de bonne heure le goût des armes et commenceront à s'intéresser, dès la plus tendre adolescence, au sort des guerriers, au sort de la patrie. Ces premières impressions doivent ne s'effacer jamais et fructifier sans cesse, s'il est vrai, comme l'a dit Paschal, que le caractère de chaque homme soit le produit de ses habitudes. L'esprit militaire allié avec des idées libérales et des idées politiques, est nécessaire à une grande nation, entourée de voisins puissans. Malheur aux Gouvernans qui laissent éteindre ce feu sacré !

Cette première éducation appliquée à tous les citoyens, a donc toutes sortes d'avantages, dans un Gouvernement modéré et représentatif; mais elle ne suffirait cependant point à former de bons soldats ou de bons officiers : on sent assez qu'il faut une institution plus précisément adaptée à cet objet. Ce fut autrefois le but des écoles militaires : mais, par suite

de ce mauvais esprit qui présidait, dans un Gouvernement débile et illimité, aux établissemens les plus utiles, on avait fait la faute capitale d'avilir la masse de la nation, de l'exclure des grades militaires, pour en doter quelques milliers de famille ; comme si la nature avait reservé la vigueur, l'intelligence et la constance qui doivent être les principaux caractères des guerriers, aux jeunes gens les plus énervés par la molesse, par le luxe, et les moins bien constitués, d'après la vie désordonnée à laquelle étaient presque condamnés les gens de cour ou les gens du grand monde, par l'effet de leurs relations sociales, et par l'exaltation de leurs passions.

Élevé dans l'une de ces anciennes écoles militaires, le Consul en connaissait les avantages et les vices : parvenu au pouvoir suprême, il dût naturellement conserver les uns et bannir les autres dans la nouvelle organisation : une seule école militaire, a été par lui érigée ; ce qui donne peut-être le moyen d'y réunir un plus grand nombre d'élèves, de les mieux former à la vie des camps et aux grandes évolutions, de leur donner un plus grand nombre de maîtres et les mieux choisir.

Cette école placée à la campagne, assez loin de Paris, pour éviter aux élèves la con-

tagion morale et physique des grandes villes, et assez près pour que l'auteur de cette belle conception, puisse à l'improviste visiter son établissement, cette école, disons-nous, recevra douze cents élèves, six cents aux frais du Gouvernement, et sixcents autres, comme pensionnaires : c'est-là què la richesse et la médiocrité réunies appprendront aux jeunes militaires à priser peu la fortune et beaucoup le mérite : c'est là que seront placés par l'État, les enfans des officiers morts au service de leur patrie, ou qui ont bien mérité d'elle par leur conduite ; les enfans des fonctionnaires civils qui auraient fait preuve de désintéressement, et qui auraient ambitionné, par-dessus tout, la considération publique dans l'exercice de leurs fonctions : c'est là que cette amalgame des enfans de militaires et des enfans d'autres citoyens, leur démontrera à tout instant que toutes les professions sont utiles, que toutes peuvent être rendues honorables, que l'on peut se destiner aux unes ou aux autres, suivant ses goûts, mais que toutes se doivent égard et assistance.

Cette école sera un camp stationnaire et quelquefois une colonne en marche, d'autrefois une petite armée aux prises et en action. Les mets les plus simples ; les exercices les plus

durs, les privations, les fatigues, seront souvent à l'usage des élèves : toutes les connaissances de théorie, toutes les applications de pratique dans toutes les armes et dans toute espèce de tactique, seront mises à leur portée : ils seront gradés à proportion de leur aptitude, de leur subordination, de leurs dispositions. Pouvait-on rien imaginer de plus capable d'élever l'ame, d'endurcir le corps, et préparer toutes sortes de bons officiers aux armées françaises?

Mais chez une nation vive, sensible, susceptible d'enthousiasme et d'honneur, il ne suffisait pas sans doute de songer à l'instruction de la jeunesse guerrière, il importait aussi d'assurer le sort des militaires composant l'armée active, que des blessures graves ou de longs services forçaient à prendre leur retraite: il importait d'entretenir l'enthousiasme, d'honorer, de consacrer, pour ainsi dire l'héroïsme et le dévouement des braves qui se seraient signalés par des actions d'éclat. L'ancien Gouvernement avait crée à cet effet, un ordre militaire avec une décoration extérieure et une faible pension; les assemblées et le directoire n'avaient su parler que de leur milliard, ridicule chimère ou dangereuse réalité : les héros seuls savent dignement honorer leurs compagnons d'armes. Le premier Consul, dans une inspiration de génie,

conçoit l'idée sublime d'une légion d'honneur, de la consistance d'environ six mille hommes, répartis en quinze cohortes et placés dans différens départemens. Le fonds de cette légion se compose de tous ceux qui ont eu la gloire insigne d'obtenir des armes d'honneur. Dans une armée toute composée de braves, il faut avoir fait preuve d'un héroïque valeur pour obtenir d'être démêlé dans la foule, d'être particulièrement honoré, revêtu d'armes choisies et proposé pour modèle à tous ses frères. Plusieurs militaires de la Haute-Loire, ont su mériter cette grande et honorable distinction : ils assistent à la scéance et je vous les présente, au nom du Gouvernement, avec le sentiment d'un orgueil national bien légitime, puisqu'ils ont honoré leur pays, et avec un égal sentiment de gratitude, puisqu'ils ont si éminemment contribué à notre défense, et à nos conquêtes. Les fonctions de ces braves légionaires d'honneur, seront désormais de protéger les institutions libérales du régime représentatif, du Gouvernement consulaire, d'empêcher le retour de la féodalité, et de se dévouer pour la patrie, si elle avait encore besoin d'invoquer le secours de leurs bras. Oh ! admirable Légion d'honneur ! tu donneras le spectacle d'un noblesse personnelle, qui aura

tous les avantages et aucun des inconvéniens de la noblesse héréditaire : l'une suppose un grand mérite, l'autre n'était due qu'au hasard de la naissance ; l'une est propre à entretenir dans toutes les classes, le goût des hauts faits d'armes, le feu sacré de l'enthousiasme militaire ; l'autre, dispensant de tout mérite et de tout service, n'était propre qu'à l'affaiblir ou à le faire évanouir. Cette légion sera au besoin, le bataillon sacré des Thébains, l'élite des Spartiates, qui va garder les thermopyles, la colonne granitique des plaines de Marengo, qui brave l'artillerie ennemie, qu'on peut bien foudroyer, mais qu'on ne peut ni enfoncer ni ébranler, tant qu'il reste un homme vivant.

Et c'est avec un tel Gouvernement, avec des lois si sages, avec des institutions si libérales, avec une légion d'honneur, que la délirante Albion ose nous ménacer de vomir sur nos côtes, une armée royale, pour asservir la France et rétablir le pouvoir absolu.....

Vils spéculateurs ! qui marchandez chez toutes les puissances l'assistance des armées étrangères par le sentiment de l'insuffisance de vos forces et de la nullité de vos armes : vainement vous croyez intéresser l'Europe à vos parjures : peut-on avoir oublié avec qu'elle lâcheté vous abandonniez en Hollance les colon-

nes russes à leurs propres forces et à leur aveugle courage ; avec qu'elle déloyauté, vous avez ensuite refusé d'acquitter leur solde : et nos ci-devans émigrés, aujourd'hui revenus de leurs erreurs, rentrés dans leurs foyers, recueillis par la mère patrie, ne se souviennent-ils plus que vous leur refusâtes à Toulon un asile sur vos vaisseaux, et que vous les immolâtes à Quiberon par la mitraille et les boulets ? Vous avez tellement le sentiment de notre supériorité que vous êtes obligés, de prendre à service et de pensionner deux généraux transfuges qui ont trahi la France, comme si ces deux traitres pouvaient étonner et effrayer la nation qui les a rejettés de son sein. . . . . Vous parlez de venir à nous, tandis que l'Irlande agite ses chaînes, aiguise, faute d'armes, le soc des charruës, pour en armer les bras robustes de ses cultivateurs et de ses artisans, contre votre insupportable domination. Vous voulez venir à nous, et vous entassez autour de Londres même les fortifications et les batteries ; et vous paralysez toutes vos fabriques pour composer une milice des hommes de 15 à 60 ans. Vous avez peur, et vous croyez nous effrayer. Tremblez, tremblez enfin, la vengeance de la grande nation s'apprête ! Les élémens nous deviendront propices, quand ils vous seront contraires, l'élite de l'armée Romaine abordera sur des milliers de vaisseaux la

seconde Carthage ; et si dans le droit actuel des nations, votre existence politique n'est pas effacée, du moins elle sera remise dans ses justes proportions, et vous ne serez plus un objet de scandale, un modèle de déloyauté, un arsenal d'infernales machinations, une forteresse dominatrice des mers, un comptoir exclusif des bénéfices du commerce.

[N.° 2.]

ODE NATIONALE,

Par LEBRUN.

Discite justitiam. . . . . Virg æn. lib. VI.

Tandis que la Tamise, en ses mornes rivages,
Dans son perfide sein méditant les ravages,
Roule une onde infidelle et jalouse des lis,
La Seine aux bords riants, nymphe tranquille et pure,
Porte son doux crystal, ennemi du parjure,
à l'immense Téthis.

Téthis voit accourir à son humide trône
Le Tibre, l'Eridan, et le Tage, et le Rhône,
Le Méandre incertain, le rapide Eurotas,
Et le Volga pressant son onde hyperborée,
Le Danube au longs cours, le Rhin, l'Elbe et la Sprée
Amante des combats.

Là, sous des bois vermeils inconnus aux dryades,
Erraient de toutes parts de bruyantes nayades :
Tous les fleuves du monde y roulent leurs destins :
Tous, ceints d'algue et de joncs, s'inclinant sur leur urne,
Près du fils orageux de l'antique Saturne
Partagent ses festins.

La Tamise elle seule, ivre de sa fortune,
Et dédaignant l'honneur des banquets de Neptune,

E

Entraînait aux combats ses perfides vaisseaux;
aux bords américains déjà soufflant la guerre ;
Son orgueil affectait l'empire de la terre,
Et le sceptre des eaux.

Sous les mers cependant les jeunes néréides
Ont prodigué les fruits nés de leurs champs humides;
Les coupes du nectar animent leurs banquets ;
Et l'ambroisie exhale une nuè odorante
Qui parfume à longs flots la voûte transparante
Des liquides palais.

De l'Oyo (1) tout-à-coup la nayade lointaine
Les frappe de ses cris, pâle, et fuyant à peine
A travers l'Océan de barbares vainqueurs:
Ses regards éperdus, sa tête échevelée,
De roseaux teints de sang horriblement voilée,
Attestent ses malheurs.

Vengeance ! criait-elle : ô Neptune ! vengeance !
Quel forfait de mes bords a souillé l'innocence !
J'ai vu la paix trahie abjurer nos climats.
Et toi, Seine, frémis à mes accens funèbres!
La Tamise triomphe; et ses exploits célèbres
Sont des assassinats.

Crédule à cette paix que l'infidelle atteste,
Hélas! je reposais dans un calme funeste:
Un cœur pur de soupçons est rarement armé.
Mes fils, sans crainte errans, dans leurs concerts sauvages,
Chaque jour éveillaient l'écho de mes rivages
Au nom d'un peuple aimé.

---

(1) Les bords de l'Oyo furent le théâtre des hostilités des anglais en pleine paix.

Quand l'affreux ravisseur de la triste Acadie (2),
L'anglais que sur mes bords guide la Perfidie,
Fonde et voue un rempart à la Nécessité (3);
De là, son glaive impie et ses feux sacrilèges
Chassent les dieux, la paix, et de nos privilèges
Bravent la sainteté.

Le français se reveille au bruit de cette audace;
Il sait du noir rempart l'insolente menace,
Et son courroux vengeur suspend encor ses traits:
Avant de foudroyer le crime et son asile,
La sainte Humanité confie à Jumonville (4)
Le rameau de la paix.

Il part : quinze guerriers, compagnons de son zèle,
Le suivent jusqu'aux bords de l'enceinte infidèle :
Il parlait; il offrait l'olive à ces pervers.
O crime ! il tombe aux pieds de l'assassin farouche:
Le doux nom de la paix expire sur sa bouche;
Sa troupe est dans les fers.

Dieu des mers, tu l'entends ! dit la Seine éperdue;
On égorge mes fils; leur sang coule à ta vue;
Et ce sang généreux ne serait pas vengé !
Ne suis-je plus ta fille? ô Neptune ! et toi-même

---

(2) Presqu'isle de l'Amérique septentrionale, sur les frontières orientales du Canada, que les anglais envahirent par une violation des traités.

(3) Les anglais appelèrent de ce nom le fort qu'ils bâtirent sur un terrain usurpé, justifiant ainsi un attentat par une injure.

(4) Jeune officier français plein de talent et de vertus. Député vers les anglais par M. de Crevecœur, commandant le corps de troupes posté sur les bords de l'Oyo, il fut assassiné lâchement, au mépris des lois de l'humanité et des droits des nations.

N'es-tu plus souverain de ce trident suprême
Par l'anglais outragé ?

Voilà cette Albion, ce peuple magnanime
Que le savoir éclaire et que l'honneur anime !
C'est lui qui lâchement ensanglante la paix:
De la terre et des mers déprédateur avare,
Au huron qu'il dédaigne et qu'il nomme barbare
Il apprend les forfaits.

Tu voulus que tes flots unissent les deux mondes;
Et du libre Océan il enchaîne les ondes !
Le cris des nations redemande les mers (5).
Purge tes flots sacrés de ses voiles parjures;
Venge le sang français, mes larmes, mes injures,
Toi-même et l'univers.

Elle dit; et ses sœurs autour d'elle gémissent :
Attendris, indignés, tous les fleuves frémissent;
Tous craignent d'enrichir l'insulaire odieux :
La nymphe au lit d'argent, l'Orellane en frissonne;
L'or du Tage pâlit; et le Gange emprisonne
Ses crystaux radieux.

Fleuves, rassurez-vous, dit l'époux d'Amphitrite :
Au livre des Destins la vengeance est ecrite;
Albion expiera les maux de l'univers.
Avant que la Tamise ait compté quelques lustres,

---

(5) Ce vers, qui, par le privilège attaché aux beaux vers, a l'avantage de pouvoir voler de bouche en bouche, et de rester gravé dans la mémoire; ce vers, qui né de l'enthousiasme l'enfentera à son tour, me paraît le plus éloquent et le plus laconique des manifestes.

A ce titre ne devrait-il pas obtenir l'honneur de former la devise tracée sur les pavillons et les drapeaux de larmée destinée à venger la cause de toutes les puissances continentales ?

Elle aura vu changer ses triomphes illustres
En sinistres revers.

Vainement l'insolente, à sa noble rivale,
Croit opposer des flots l'orageux intervale;
La perfide s'épuise en efforts superflus.
Tremble, nouvelle Tyr! un nouvel Alexandre
Sur l'onde, où tu régnais, va disperser ta cendre;
Ton nom même n'est plus.

Le présent procès - verval, rédigé par nous Secrétaire de la Préfecture, et sur la demande des Autorités et du peuple, imprimé pour être distribué aux Fonctionnaires; envoyé aux Mairies, et lu au peuple au jour de ses réunions les plus nombreuses.

Fait et arrêté au Puy, en l'Hôtel de la Préfecture, les jour mois et an susdits.

Le Préfet de la Haute-Loire.

LAMOTHE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général,

BARRÈS.